

# MAIRIE DE PRADES-SUR-VERNAZOBRE

---

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2015

Monsieur CODOU Roch a été élu secrétaire de séance.

### VIREMENT DE CREDITS

Monsieur le maire propose la modification budgétaire suivante afin de régler l'attribution de compensation négative (le dernier acompte 2014 étant passé sur l'exercice 2015)

Diminution sur crédit : article 022 - 595.00

Augmentation de crédit : article 73921 + 595.00

VOTE : 8 OUI

### CHANGEMENT DE NOM COMMUNAUTE COMMUNES CANAL LIROU-SAINT CHINIANAIS

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération du Conseil de la Communauté en date du 03 juin 2015 portant modification statutaire et proposant le changement de nom de la communauté de communes comme suit « SUD –HERAULT » qui se substituera à « Canal Lirou Saint Chinianais..

Il demande au conseil municipal de valider cette modification

VOTE : 8 OUI

### REPARTITION FPIC 2015

Monsieur le Maire présente l'état concernant la répartition du Fonds National de Péréquation des ressources intercommunales et Communes 2015 et demande au conseil municipal d'approuver cette répartition.

VOTE : 8 OUI

### PRISE DE COMPETENCE : MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT DE RIVIERE ORB

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération du Conseil de Communauté de communes Canal Lirou-Saint Chinianais en date du 3 juin 2015 portant modification statutaire et actant à l'unanimité la prise de compétence suivante : « mise en œuvre du contrat de rivière Orb et notamment coordination, animation, information, conseil dans les domaines de la gestion équilibrée et durable de la ressource, de la prévention des inondations et de la préservation et la gestion des zones humides dans le bassin versant Orb et Libron.

Il demande au conseil municipal de valider cette prise de compétence et approuver la modification des statuts.

VOTE : 8 OUI

### INSTRUCTION ADS (COMMUNAUTE DES COMMUNES)

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération du Conseil de Communauté de communes Canal Lirou-Saint Chinianais en date du 3 juin 2015 portant modification statutaire et actant à l'unanimité la suppression de la compétence suivante : « mise en place et gestion d'un service instruction des permis de construire et des certificats de conformité pour le compte des communes, à compter du 01/07/2015 » ; cette compétence figurant aux statuts de la communauté de communes au titre des compétences optionnelles.

VOTE : 8 OUI

### MISE EN ACCESSIBILITE DES ARRÊTS DE CAR

La loi n° 2005-102 prévoit que les services de transport collectif soient accessibles aux personnes handicapées et à mobilité réduite au plus tard en 2015.

Une délibération a été prise pour une demande de subvention pour la mise en accessibilité des arrêts de car de Prades sur Vernazobre en faveur des personnes handicapées.

### ISOLATION MENUISERIES DE LA MAIRIE

Le conseil municipal approuve les travaux d'isolation des menuiseries de la mairie ainsi que le devis de l'entreprise VALETTE-OULES d'un montant de 10 898 HT

Une délibération a été prise afin de solliciter auprès d'Hérault Energies une subvention au titre des économies d'énergie

VOTE : 8 OUI

### CHANGEMENT LOCATAIRE LOGEMENT COMMUNAL RUE DEL POUNT DELS PERIES

Vu le changement de locataire au logement de l'ancienne poste rue del pount dels périès, il sera demandé à l'agence MAXEA de mettre en place le nouveau contrat de location qui reste à définir avec les responsabilités.

VOTE : 8 OUI

### DIVERS

Sur la présentation de Roch CODOU, responsable de l'organisation des travaux, il a été accepté à la l'unanimité la présentation des devis suivants pour la réparation de la fontaine.

- Entreprise Bernard pour la Ferronnerie : 548.50 euros HT
- Entreprise Christian SPAETH pour la plomberie : 1 193. 31 euros HT
- Entreprise SOLELH (JF DARDE) fera le branchement électrique remis aux normes

Patrice Poux responsable des travaux aux chemins va s'occuper de leur réalisation.

La répartition d'une fuite d'égoût sur une canalisation dans le ruisseau del pount dels périès sera donnée à l'entreprise Françès pour un montant de 875 euros HT

PRESENTS : MILHAU Jean-Marie, CODOU Roch, CULIOLI Jean-Marc, LEFEBVRE Serge, MAGE Yoan, PETIT Xavier, POUX Patrice

ABSENTS : DEPAULE Michel, JOUGLA Alexandre.

ABSENT ayant donné pouvoir : GRASSET Vincent (pouvoir POUX Patrice)

Prades/Vernazobre, le 29 juin 2015  
LE MAIRE,  
Jean-Marie MILHAU

